

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 15 DÉCEMBRE 2025, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERTRAND, MAIRE

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire
Chantal St-Jean, conseillère, siège #1
Tiffany Butler, conseillère, siège #2
Serge Pilon, conseiller, siège #3
Erin Kane, conseillère, siège #4
Guy Roussel, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6
Secrétaire d'assemblée : Lucille Labonté

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE
5. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. ADOPTION DU BUDGET 2026
8. TAUX D'INTÉRÊT 2026
9. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS
10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée extraordinaire est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Un avis de convocation a été notifié tel que prévu à l'article 153 du code municipal du Québec

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-12-208

IL EST PROPOSÉ par Chantal St-Jean, **APPUYÉ** par Guy Roussel **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE

La directrice-générale et greffière-trésorière fait la présentation des prévisions budgétaires 2026 pour les parties Revenus et Dépenses.

5. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

La directrice-générale et greffière-trésorière fait la présentation du programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

6. PÉRIODE DE QUESTIONS (AUCUNE)

7. ADOPTION DU BUDGET 2026

2025-12-209

ATTENDU QUE les revenus de la municipalité s'établissent à 1 818 663 \$ pour l'année 2026;

Revenus

Taxe foncière générale	1 053 029 \$
Taxe spéciale quotes-parts MRC Papineau	96 163 \$
Taxe spéciale police (SQ)	107 322 \$
Taxe règlement d'emprunt 2019-02	11 000 \$
Taxe règlement d'emprunt 2025-01	15 000 \$
Taxe règlement d'emprunt (TECQ)	20 000 \$
Tarifcation (fosses septiques)	57 200 \$
Compensations pour les terres publiques	6 057 \$
Compensation chemin, mat. Résiduelles, subv.	152 700 \$
Services rendus (Mulgrave)	154 000 \$
Imposition de droits, permis, carr.&sabl.	75 000 \$
Amendes et pénalités	500 \$
Intérêts	15 000 \$
Autres revenus	6 500 \$
Partage de la TVQ	49 192 \$
Total	1 818 663 \$

ATTENDU QUE les dépenses, amortissements et les règlements d'emprunts de la municipalité s'établissent à 1 818 663 \$ pour l'année 2026;

Dépenses

Administration générale	495 106 \$
Sécurité publique	116 457 \$
Sécurité incendie	334 862 \$
Voirie municipale	213 950 \$
Enlèvement de la neige	395 500 \$
Transport collectif et adapté	5 293 \$
Hygiène du milieu	172 077 \$
Aménagement, urbanisme et développement	94 734 \$
Loisirs et culture	32 679 \$
Intérêts règl. D'emprunts	46 000 \$
Total des amortissements	-84 495 \$
Règlement d'emprunt 2019-02	-3 500 \$
Total	1 818 663 \$

IL EST PROPOSÉ par Erin Kane, **APPUYÉ** par Chantal St-Jean **ET RÉSOLU**

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2026 soient et sont adoptées.

Adoptée à l'unanimité

8. TAUX D'INTÉRÊT 2026

2025-12-210

ATTENDU QUE selon le règlement 2022-002, les taxes foncières municipales sont payables comme suit :

- Coupon no. 1 – 30 jours suivant l'expédition du compte
- Coupon no. 2 – 90 jours suivant le dernier jour du coupon no.1
- Coupon no. 3 – 90 jours suivant le dernier jour du coupon no. 2
- Coupon no. 4 – 90 jours suivant le dernier jour du coupon no. 3

IL EST PROPOSÉ par Chantal St-Jean, **APPUYÉ** par Guy Roussel **ET RÉSOLU**

QUE le taux d'intérêt en vigueur durant l'année 2026 sur les comptes en souffrance sera de dix-huit pour cent (18%) annuellement.

Adoptée à l'unanimité

9. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

2025-12-211

IL EST PROPOSÉ par Chantal St-Jean, **APPUYÉ** par Erin Kane **ET RÉSOLU**

QUE le programme triennal en immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 soit adopté tel qu'édicte par l'article 953.1 du Code municipal du Québec.

PROJET	2026	2027	2028	TOTAL	FINANCEMENT
Réfection chemins municipaux :	30 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	130 000 \$	Budget
Chemin Rivière-Blanche	150 000 \$			150 000 \$	Règlement D'emprunt 2025-01
Rechargement granulaire divers chemins			60 000\$	60 000 \$	PPA-CE + Carrières et Sablières
Remplacement de ponceau divers chemin	15 000\$	15 000 \$	15 000 \$	45 000 \$	Budget
Creusage de fossés sur divers chemins	15 000 \$	15 000 \$	15 000\$	45 000 \$	Budget

Chemin Cameron (Resurfaçage)		60 000 \$		60 000 \$	PPA-CE + Carrières et Sablières
Aménagement de Parcs		60 000 \$		60 000 \$	Fond réservé
Réfection des bâtiments	75 000 \$			75 000 \$	TECQ
Salle communautaire			400 000 \$	400 000 \$	RECIM

Adoptée à l'unanimité

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2025-12-212

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Tiffany Butler **QUE** la séance soit levée.

20 h 05

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE MAYO

Par
Lucille Labonté, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Bertrand maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Par
Robert Bertrand, maire